Union Grand-Duc Adolphe
Ecole de Musique
Museksschoul Westen

Commune de BERTRANGE

REGIONAL MUSEKSSCHOUL WESTEN

Commune de Bertrange

En collaboration avec - **Cours à l'Ecole Européenne Luxembourg 2 -**

APEEEL2 Schola Europaea Luxembourg II

Année scolaire 2022/2023

Les cours suivants sont offerts en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne Luxembourg II (APEEEL2).

Eveil musical 3	Vendredi de 14h00 à 15h00
Formation musicale	1ère année (1 h/ semaine – vendredi de 13h45 à 14h45) 2e année (1,5 h/semaine – vendredi de 14h45 à 16h15) 3e année (2 h/semaine – vendredi de 16h15 à 18h15) 4e année (2 h/semaine – mercredi de 16h45 à 18h45)
Conditions d'admission :	Eveil musical : être âgé de 6 ans au 31.08. (**niveau P1**) Formation musicale : être âgé de 7 ans au 31.08. (**à partir de P2**). Pour les cours de 2ème, 3ème et 4ème année : le diplôme de l'année antérieure est nécessaire pour valider l'inscription. Être membre à jour de cotisation de l'APEEEL2 et avoir ses enfants scolarisés sur le site de l'Ecole Européenne Luxembourg 2.
Note :	Un minimum de 10 élèves par classe est requis et le nombre de places est limité. La fréquentation des cours de formation musicale jusqu'à la 4e année est obligatoire pour pouvoir poursuivre la formation instrumentale / vocale.

ORGANISATION SCOLAIRE 2022/2023 (prière de noter les dates et horaires)

- **Les cours de solfège débuteront dès la semaine du lundi 12 septembre 2022 avant le démarrage des autres activités périscolaires et se termineront le vendredi 23 juin 2023.**

- **Modalités d'examens** : Pour obtenir un diplôme agréé de fin d'année pour l'enseignement musical au Luxembourg, les élèves intéressés passeront l'examen de fin d'année dans une commune conventionnée avec l'Ecole de musique de l'UGDA.

FRAIS D'INSCRIPTION
Les cours de la division inférieure sont **gratuits** pour les enfants de moins de 18 ans, comme annoncé par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Seul le matériel de cours devra être financé par les parents.

RENSEIGNEMENTS auprès de :

Ecole de musique de l'UGDA: Nathalie Alves, tél. 22 05 58-29 / nathalie.alves@ugda.lu

APEEEL2 : Delphine Ballaguy, tél. 2732 24 5126 / delphine.ballaguy@apeeel2.lu

INSCRIPTIONS:
Les inscriptions doivent se faire via la plate-forme périscolaire de l'APEEEL2 sur https://periscolaire.apeeel2.lu/ à partir du **vendredi 13/05/22 à 10h00**. Le formulaire d'inscription ci-joint est également à adresser pour le mercredi 1er juin 2022 au plus tard à: periscolaire@apeeel2.lu

Toute inscription ne sera considérée comme définitive qu'une fois le formulaire envoyé et validé par l'UGDA.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne pourront être acceptées qu'au vu des places encore disponibles et seront mises sur une liste d'attente.

Les inscriptions sont aussi obligatoires pour les anciens élèves.

Au cours d'une même année, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche (extrait du règlement grand-ducal du 10 avril 2020).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

REGIONAL MUSEKSSCHOUL WESTEN
Année scolaire 2022/2023
Ecole Européenne II

Coordonnées de l'élève :

Nom et Prénom : .....

Nom et Prénom du tuteur : .....

Rue et N° : .....

Code postal et localité : .....

Téléphone (privé, bureau) : ..... GSM : .....

E-mail : .....

Sexe : F ◯ / M ◯ Nationalité (facultatif) : .....

Matricule national complet : ☐☐☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐☐

Ancien élève : ◯ **Nouvel élève :** ◯

Inscription aux cours de musique suivants :

FORMATION MUSICALE	○ Eveil musical 3 (être âgé d'au moins 6 ans au 31.08)
	○ 1ère année (être âgé d'au moins 7 ans au 31.08)
	○ 2e année
	○ 3e année
	○ 4e année

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre Ecole ou Conservatoire, veuillez nous indiquer les données suivantes et **joindre les attestations y respectives**.

Ecole de musique/Conservatoire : ……..

Dernière année fréquentée au solfège : ……..

Dernière année fréquentée à l'instrument : ……..

Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/concerts…)	Oui	◯
	Non	◯

Date et signature : .....

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'École de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnés dans la présente publication, et les approuve.

Date limite des inscriptions : Mercredi, 1er juin 2022

Toute inscription doit obligatoirement se faire sur la plate-forme périscolaire et dans un 2ème temps en renvoyant ce présent formulaire, dûment rempli, signé et remis au complet à periscolaire@apeeel2.lu

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne pourront être acceptées qu'au vu des places encore disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente. Les inscriptions sont aussi obligatoires pour les anciens élèves.